



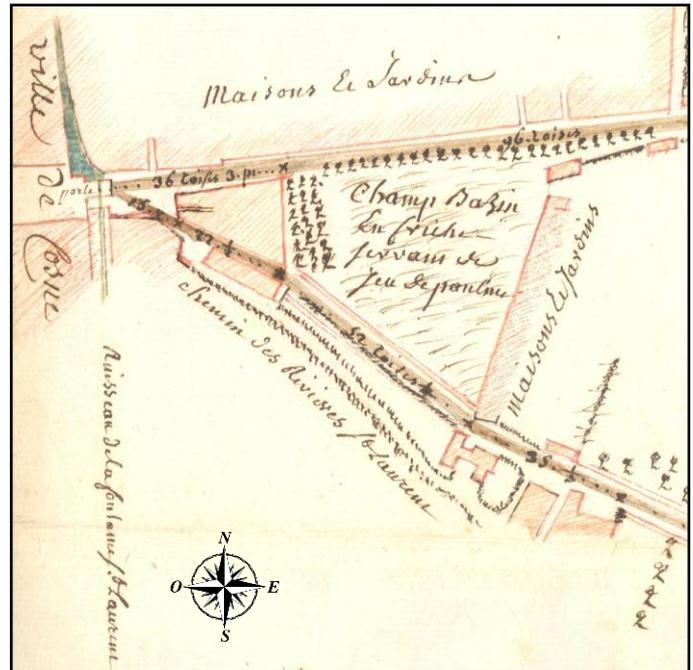
Le Champ Bazin, une place disparue

Sous l'Ancien Régime, au-delà de la porte d'Auxerre, ouverte dans la partie est des remparts et donnant accès au faubourg Saint-Père, au-delà des anciens fossés de la ville alimentés par le ruisseau de la Fontaine Saint-Laurent, se trouvait une place publique appelée le Champ Bazin (1).

Le plus ancien document représentant le Champ Bazin est un plan daté de 1752. Les annotations précisent que la place est alors en friche et qu'on y joue des parties de jeu de paume (2). Elle fut plus tard plantée d'arbres.

Plan figuré des chemins de Cosne pour aller à Auxerre, Clamecy, Donzy et Varzy, 26 septembre 1752 (détail ci-contre)

Plan de Cosne dressé sur ordre de l'intendant de la généralité d'Orléans, 1764 (détail ci-dessous)
A noter ce curieux symbole dessiné en haut et à droite de la place : est-ce un arbre ?



La 2^{ème} fête de la Fédération – qui commémore l’anniversaire de la prise de la Bastille – fut célébrée le 14 juillet 1792 sur le Champ Bazin. Un récit détaillé de la cérémonie est retranscrit dans les registres de l’administration municipale :

« *La municipalité, qui a voulu donner à cette fête civique tout l’éclat qu’elle méritait et que son patriotisme lui dictait, ayant choisi pour le lieu de son exécution la place ci-devant appelée Champ Bazin (et qui dorénavant portera le nom de place de la Fédération), y mit un grand nombre d’ouvriers pour en faire le nivellement.*

Et comme ce travail avait été de longue durée, elle invita tous les citoyens à donner des preuves de leur patriotisme en coopérant à ce travail. » Il fallut enlever les fumiers, les voitures, bois et autres choses qui la couvraient ; nettoyer et combler les fossés ; rouler à la brouette les terres enlevées pour le nivellement.

Ensuite, les citoyens, « *même des femmes et des demoiselles* », transportèrent avec des brouettes des gazons « *avec lesquels on a formé une plateforme élevée de 7 degrés.* »

Sur cette plateforme fut posé l’Autel de la Patrie, « *qui a été décoré autant qu’il a été possible par des colonnes, avec des guirlandes de fleurs, rubans tricolores et nombre de fleurs de toutes espèces placées autour de l’autel.*»



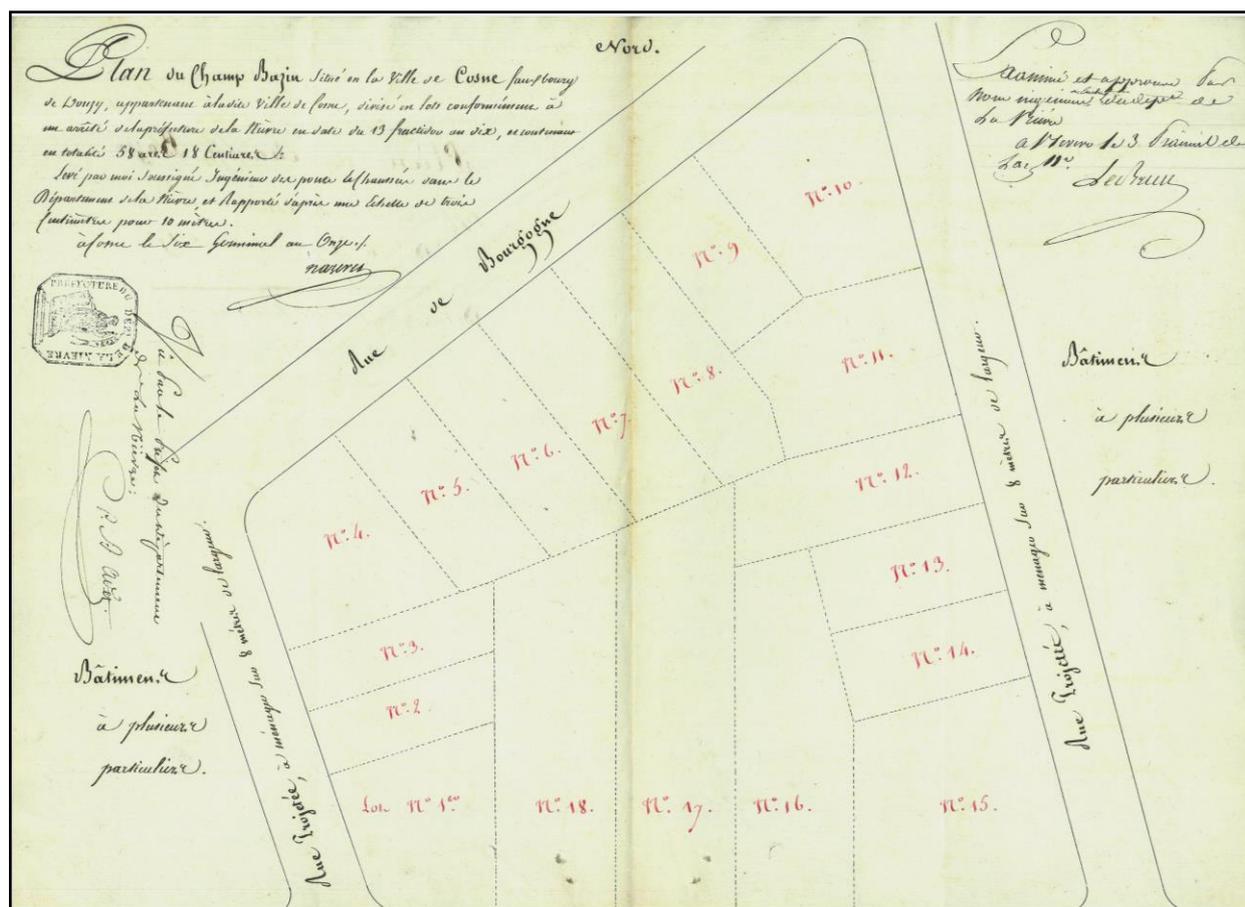
La fête de la Fédération célébrée le 14 juillet 1790 au Champ de Mars à Paris,
dessin de Charles Monnet (Bibliothèque nationale de France)

Le 14 juillet à 10h30, tous les corps et troupes se rassemblèrent sur la place Dauphine. Puis le cortège s’ébranla : une brigade de la gendarmerie nationale ; les canons escortés d’un piquet de grenadiers ; une compagnie de jeunes enfants avec leurs tambours à leur tête ; les 10 bataillons de gardes nationaux ; les administrateurs du district ; la municipalité ; 2 grenadiers portant le livre de la Constitution française et le tableau des Droits de l’homme ; une cinquantaine de jeunes filles habillées de blanc ; les messieurs du tribunal en grand costume ; les juges de paix ; suivis par « *une immense quantité de personnes de l’un et l’autre sexe de tous les environs.* »

Le livre de la Constitution française et le tableau des Droits de l'homme furent placés sur une colonne dressée pour les recevoir et placés avec le piquet de grenadiers qui les escortait à 30 pieds de l'autel.

Les curés de Saint-Jacques et Saint-Agnan bénirent le drapeau du bataillon de Cosne et donnèrent au maire le baiser de la paix, avant de célébrer la messe, accompagnée de coups de canon et de roulements de tambour.

Tous les corps et bataillons prêtèrent serment devant le maire. Enfin trois discours, « *annonçant un patriotisme pur* », furent prononcés par le président du district, une des demoiselles en blanc et un vétéran. « *Tous furent applaudis et suivis d'une acclamation générale et mille fois répétée de Vive la Nation ! Vive la loi ! Vive le Roi !* ».



Plan du Champ Bazin divisé en lots, 6 germinal an XI (27 mars 1803)

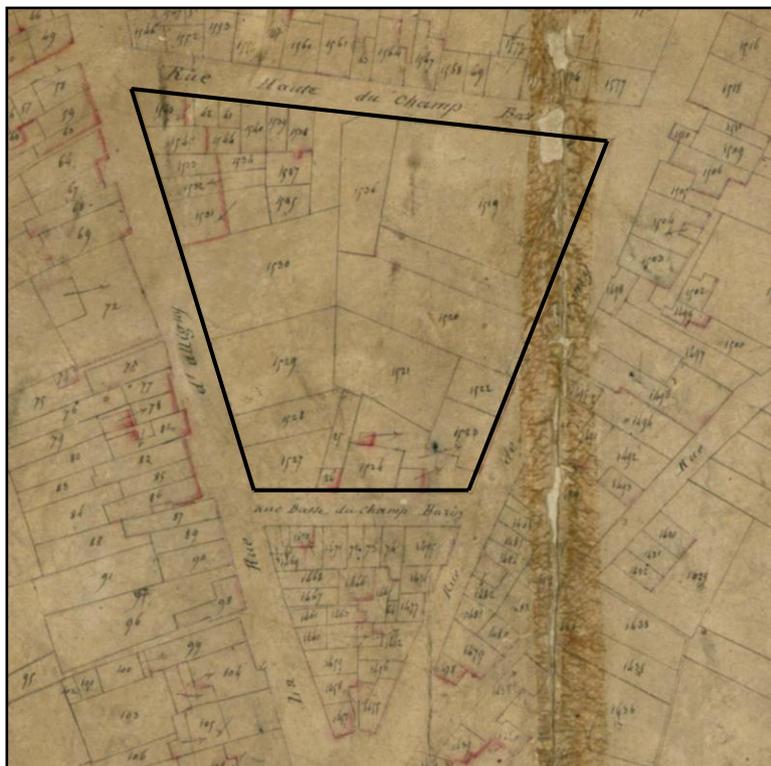
Le 5 thermidor an 10 (24 juillet 1802), le maire demande au préfet l'autorisation de vendre la place du Champ Bazin pour financer la réparation et l'aménagement de l'ancien couvent des Augustins, que la commune a acquis « *pour y placer le tribunal civil, la sous-préfecture, la justice de paix et la mairie* ».

Le préfet valide le projet : la vente proposée contribuera à augmenter et à embellir la ville de Cosne « *en offrant à ses nombreux habitants des emplacements pour élever des maisons là où il n'existe maintenant que des ruines ou une vaste solitude.* »

Le 13 fructidor (31 août), suivant arrêté préfectoral, le Champ Bazin, d'une contenance de 5 818 m², est divisé en 18 lots. « *Il sera aménagé un passage de 20 m de profondeur sur 7 m de largeur pour arriver au puits qui sera commun à toutes les maisons voisines.* » Deux rues de 8 m de largeur seront percées à l'est et à l'ouest.

Le cahier des charges de l'adjudication stipule que « *tous les arbres complantés sur le Champ Bazin sont expressément réservés par la commune et qu'ils ne devront être enlevés que dans le courant de brumaire prochain* ».

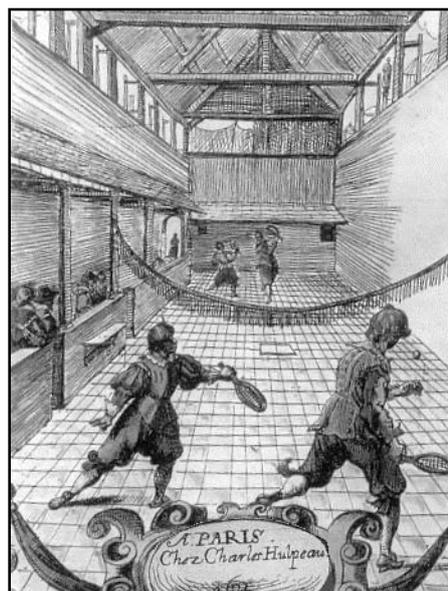
En février 1804, le conseil municipal décide d'aménager une promenade publique sur les bords de la Loire, « *au bout du quai et vis-à-vis des forges nationales* » et d'en « *faire la plantation avec les pieds d'arbres complantés dans le Champ Bazin.*»



L'ancienne place du Champ Bazin d'après le plan cadastral dressé en 1834

De nos jours, seul le nom de la rue de la Fédération fait écho à ce pan d'histoire cosnoise oubliée, la rue du Champ Bazin ayant été débaptisée en 1887 pour devenir la rue Gambetta.

- (1) Cette place formait un quadrilatère situé entre les actuelles rues Gambetta, de Donzy, de la Fédération et des Frères Gambon.
- (2) La paume consiste à se renvoyer une balle – un éteuf – au-dessus d'un filet, à l'origine à main nue ou avec un gant en cuir, puis avec une raquette. La paume est l'ancêtre de tous les sports de raquettes.



Sources Archives de Cosne :

DD 4 – Plan des chemins de Cosne à Auxerre, Clamecy, Donzy et Varzy, 1752

1 D 1 – Registre des actes de l'administration municipale, 1790-1792

1 N 4 – Vente du Champ Bazin, an IX-an XII